



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

PLUi – Mise à jour des cartes des cours d'eau et des zones humides

DEL-2019-131

Numéro de la délibération : 2019/131

Nomenclature ACTES : Urbanisme, documents d'urbanisme

Information relative à l'environnement : oui/non

Date de réunion du conseil : 09/12/2019

Date de convocation du conseil : 03/12/2019

Date d'affichage de la convocation : 03/12/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Stéphanie GUEGAN par Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR à Mme Claudine RAULT, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO par Mme Laurence LORANS, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT, Mme Véronique RISSEL par M. Michel GUILLEMOT

Était absente : Mme Émilie CRAMET

PLUi – Mise à jour des cartes des cours d'eau et des zones humides

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les cartes des cours d'eau et des zones humides ont été complétées avec les dernières données transmises par le SAGE Blavet (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Les critères techniques de terrain ayant servi à qualifier les éléments inventoriés pour les zones humides sont la présence d'espèces végétales indicatrices et/ou de sols caractéristiques, selon les normes en vigueur.

L'objectif est de mieux connaître ces zones afin d'en définir les périmètres, de les caractériser en termes de richesses et potentiels biologiques et de gestion des eaux, afin d'en permettre l'intégration aux documents d'urbanisme.

Les données sur les cours d'eau présentent les tronçons ajoutés, supprimés et busés. Pour rappel, seules les parties non busées sont prises en compte dans le cadre du zonage du PLUi.

Dans l'objectif de respecter la méthodologie mise en place par la commission locale de l'eau et le PLUi, il convient que ce nouvel inventaire soit validé par le conseil municipal.

Nous vous proposons :

- de valider les résultats de l'inventaire cartographique des zones humides sur Pontivy.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 décembre 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE

Christine LE STRAT